



**LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS
(Moselle)**

25 000 habitants

20 Communes

RECRUTE

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté
de Communes de Cattenom et Environs
2, avenue de Gaulle
57570 CATTENOM

Ou par courriel à l'adresse suivante :
accueil@cc-ce.com

POUR SA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

1 Animateur/trice Maison des Services Au Public

**Issu des cadres d'emplois des agents sociaux
(Catégorie C) ou des assistants socio-éducatifs
(Catégorie B)**

Placé sous l'autorité du Directeur du pôle développement
sectoriel

Missions :

- Chargé(e) de l'accueil du public à la Maison de services au public
- Accompagnement dans la mise en place des dossiers relatifs à des démarches administratives en lien avec les partenaires : Pôle Emploi, CAF, Assurance Maladie, MSA, CCVO, etc.
- Orientation du public vers les bons interlocuteurs
- Accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique sur les postes informatiques à disposition
- Gestion de la vie quotidienne de la MSAP :
 - secrétariat, téléphone, mails, accueil
 - classement des dossiers
- Suivi de formation octroyée par les partenaires de la MSAP
- Mise en place d'un observatoire du service de la MSAP
- Participation à l'écriture du bilan d'activité annuel MSAP
- Prospection pour de nouveaux partenaires éventuels

Profil souhaité :

- Connaissance du monde territorial, du territoire de la CCCE et des instances administratives qui le composent
- Connaissance du monde de l'insertion, de l'emploi et du social
- Connaissance du milieu associatif et de son fonctionnement
- Sens de l'écoute et de l'accueil
- Bienveillance et empathie
- Capacité à communiquer facilement
- Capacité à organiser et animer des réunions
- Capacité à utiliser l'outil numérique : pack office, internet, Skype
- Capacité de travailler en équipe et en autonomie
- Être rigoureux, discret et respect de la confidentialité
- Forte capacité à s'adapter aux changements des techniques et des organisations

Conditions de recrutement :

Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle.

Rémunération : statutaire.

Temps de travail : 24h/semaine

**Avantages : régime indemnitaire, participation mutuelle et prévoyance,
Tickets Restaurants et amicale.**

Emploi à pourvoir dès que possible